

Syllabus.—Résumant les principales erreurs, VIII, 311.

Synodes diocésains.—II, 333, 404. Remarques concernant leur célébration annuelle, III, 310. Ordonnance épiscopale tenant lieu d'ordonnance synodale, III, 234. Circulaire au Clergé sur le 1er Synode diocésain, IV, 396. Objets à y apporter, VIII, 260. Lettre de convocation, IV, 398. Circulaire aux Prêtres devant faire partie de ce Synode, IV, 399. Matières à traiter dans chaque Congrégation de ce Synode, IV, 401. Liste des membres composant les congrégations de ce 1er Synode, IV, 401. Un mot au sujet des statuts synodaux, IV, 445. Circulaire annonçant au Clergé le II^e Ind. Synode, IV, 471. Matières à traiter dans chaque congrégation de ce Synode, IV, 483. Liste des membres composant les congrégations de ce Synode, IV, 485. Changements faits dans la composition de quelques-unes de ses congrégations, IV, 487. Circulaire sur les conférences ecclésiastiques préparatoires au Synode, VII, 200. Annonce d'un Synode, VIII, 444.

Tabernacles.—Dans les petites chapelles, II, 106. Qui doit en garder les clefs, II, 294; IV, 363. Du pavillon et de l'ornementation intérieure, IV, 234.

Tables tournantes.—Circulaire, II, 384. Lettre pastorale, II, 388.

Tactus inter conjuges.—II, 49.

Tametsi (Décret).—De sa publication, I, 156.

Tarif.—Son uniformité, I, 233, 370; II, 277; IV, 245.

Taché (Mgr.) Archevêque de St. Boniface.—Annonce en faveur d'une adresse de félicitations après les troubles de Manitoba, VIII, 461.

Taschereau (Mgr.).—Circulaire annonçant qu'il doit recevoir le Pallium, VI, 240.

Tempérance.—Projet de pétition au gouvernement, II, 113. Ses heureux résultats, II, 93, 188. Moyens de la